

## LA POLLUTION

## LA LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX ARCTIQUES—LA DATE DE MISE EN VIGUEUR

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, ma question qui s'adresse au premier ministre se rattache, en quelque sorte, à d'autres qu'on a posées aujourd'hui sur l'environnement. Je voudrais savoir pourquoi la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, qu'on a adoptée avec force tambour et trompette il y a deux ans, n'a pas été proclamée?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je me rappelle que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a répondu tout à l'heure en disant que les règlements qui devaient être publiés en vertu de cette loi n'ont pas encore été rédigés de façon satisfaisante, mais qu'il s'attendait à ce qu'ils le soient très bientôt.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

## TOURTEAUX DE COLZA—LES TARIFS ONÉREUX POUR LES HUILLERIES DE L'OUEST

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Vu l'énorme importance, sur le plan économique, du colza pour les agriculteurs de l'Ouest, le ministre pourrait-il s'informer et faire savoir à la Chambre les mesures qu'on pourrait prendre pour remédier à la disparité apparente du tarif-marchandises applicable, aux tourteaux de colza, puisqu'il en coûte aux huilleries de l'Ouest 79c. les 100 livres pour le transport de Thunder Bay à Montréal...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Voilà une question qui devrait normalement figurer au *Feuilleton*. Le député conviendra que sa question semble assez longue et qu'elle tend à fournir des renseignements.

**M. Southam:** J'invoque la question de privilège, monsieur l'Orateur, car cette question est vraiment urgente et elle vient de m'être signalée. J'aimerais pouvoir la terminer.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je vais autoriser le député à terminer sa question, mais il m'arrive de temps à autre de rappeler aux députés qu'il est avantageux pour tout le monde d'éviter les questions trop longues.

**M. Southam:** Monsieur l'Orateur, le fond de cette question est qu'il en coûte à une huilerie de l'Ouest 79c. les 100 livres pour transporter les tourteaux pressés de Thunder Bay à Montréal, alors qu'il en coûte seulement 44c. à une huilerie de l'Est pour transporter ce même chargement en sens inverse.

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je prendrai note de cette question qui figurera au compte rendu, à moins que le député ne veuille me passer son texte pour que je l'étudie.

\* \* \*

## APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

## LE TRANSFERT DES BUREAUX DE COMPTABILITÉ DE REGINA À WINNIPEG

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Vu qu'il s'intéresse à la répartition géographique des services gouvernementaux, je voudrais lui demander s'il consentirait à revoir la décision de son ministère de fermer les services de vérification des comptes à Regina et de les transférer à Winnipeg.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il s'agit, en l'occurrence, d'une instance. Le député de Saskatoon-Biggar désire poser une question supplémentaire qui fait suite à la question antérieure.

\* \* \*

## LES GRAINS

## COLZA—LA GESTION DU MARCHÉ À TERME DE WINNIPEG

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné certaines des difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés pour fixer le prix du colza, le ministre a-t-il l'intention de réglementer davantage la gestion du marché à terme de Winnipeg?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, nous avons déjà abordé cette question à la Chambre au début de la semaine. Nous avons reçu des instances quant au recours à une loi sur les marchés de grain à terme, ou quant à une modification de cette loi. Le comité du colza nous a aussi fait des recommandations en ce sens. Nous étudions actuellement la meilleure façon de donner suite à ces recommandations.

**M. Gleave:** J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je vais permettre une dernière question supplémentaire au député. Il ne reste que trois minutes avant la fin de la période des questions, et les députés qui posent des questions supplémentaires doivent se rendre compte qu'ils privent leurs collègues de l'occasion de poser eux aussi des questions.

**M. Gleave:** Le ministre serait-il prêt à faire comparaître devant le comité permanent de l'agriculture les hauts fonctionnaires de la Commission canadienne du blé et les représentants de la Bourse des grains de Winnipeg, afin que nous puissions les interroger sur la situation relative à l'établissement des prix et sur les dispositions prises à cet égard?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, il me faudrait examiner cette instance pour voir s'il vaudrait mieux que ces personnes comparaissent dès maintenant, ou plutôt lorsqu'une mesure législative sera à l'étude.